



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26

fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **18bis-07**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité Syndical du 30 mai 2007

Le Trente mai deux mille sept à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Date de convocation : 25 avril 2007

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 10 Votants : 12

Présents : Michel BAFFERT(2), Yves CONTRERAS, Jérôme MERLE(2), Marcel REPELLIN, Jeanine CARRIER, Guy EYBERT-GUILLON, CARREL René, Fernand ARNEODO, Marie-agnès SUCHEL Amédée MATRAIRE,

Absents excusés : Christian COIGNE, Jacqueline CHAPUIS, , Guy JULLIEN, Yannick BOULARD, Laurent DUCLOT, Jacques GAUTHIER, Denis ROUX, Pierre BELLOC, Martine BROUZET

Président de séance : Marcel REPELLIN

Secrétaire de Séance : Yves CONTRERAS

Rappel du quorum : 10

Objet : **PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

Validation de la convention avec l'association AGIL pour la mise en place d'une médiation de nuit sur les communes de Seyssins, Seyssinet-Pariset, Noyarey et Veurey-Voroize

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Président expose :

Dans le cadre des travaux du CISPD et de la validation de l'axe de travail : Médiation sociale, le Président propose au comité syndical la validation d'une convention avec l'association AGIL relative à l'organisation d'un service de médiation Sociale de Nuit sur les communes de Seyssins, Seyssinet-Pariset, Noyarey et Veurey-Voroize durant les fins de semaines de l'été 2007 du 15 juin au 30 juillet et du 15 août au 30 août, de 21 heures à 1 heure du matin.

Ce projet émane du Diagnostic présenté par M. Berlioz en octobre dernier et concerne un axe du Plan d'Action du CISPD Rive Gauche du Drac. Il s'agit du volet « Médiation ».

Missions

L'objectif est de construire ou de reconstruire du « lien social » et du dialogue entre et avec les habitants. La présence de Médiateurs est un moyen permettant d'y contribuer.

Le rôle de ce service est principalement d'assurer un relais avec les acteurs qui interviennent sur le territoire, dans le champ de l'action sociale, du cadre de vie des quartiers, de la sécurité publique et de la prévention.

L'association AGIL, émanation de l'APASE, réalise l'action sur les aspects techniques et pédagogiques mais aussi pour ce qui concerne les aspects de gestion administrative.

Moyens

Deux médiateurs expérimentés interviendront spontanément ou lors d'appel téléphonique d'habitants en difficultés ou dérangé par des « nuisances » telles que regroupements bruyants, conflits de voisinages ...

Un point sera fait chaque lundi matin avec les 2 services de Polices Municipales et la Brigade de Seyssinet-Pariset.

Sur un plan méthodologique, le CISPD met en place l'état des lieux géographique, détermine la nature des problématiques à traiter et les cibles

Pendant l'action, le pointage portera sur la nature des effets produits par les interventions des médiateurs, ainsi qu'un comptage du nombre d'appels et leur origine.

Après l'action, l'analyse portera sur les préconisations qui pourront être faites, en fonction de la « matière » qui aura été recueillie à partir de ces 8 semaines d'intervention pour l'éventualité d'une action similaire à reconduire l'été prochain ou à pérenniser à l'année.

Coût

Le budget global de ce projet s'élève à 4 276 €.

La Métro, dans le cadre des CUCS, a alloué un financement à hauteur de 3 000 €.

Les 1 276 € restants sont sur le budget du CISPD.(Chapitre 011 Fonction 101)

DELCOM 18bis-07

Après débat,

Le comité syndical

✓VALIDE la convention avec AGIL

✓AUTORISE le Président à signer la convention

✓ DIT que les crédits son prévus au BP 2007 compte 611 Chapitre 011 fonction 101

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 31 mai 2007

Le Président,
Marcel REPELLIN